



**DOSSIER d'INSCRIPTION**  
**Aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) à l'entrée en formation BPJEPS**  
**spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres »**

**Session 2018/2019**

(Sous réserve du conventionnement pour la mise en œuvre des TEP par la DRJSCS Grand Est)

**Identification du candidat :**

Madame  Monsieur

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom(s) : .....

Sexe :  féminin  masculin

Date et lieu de naissance : le \_\_/\_\_/\_\_ à ..... N° département : \_\_

Adresse : .....

CP : \_\_ \_\_ \_\_ Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

E-mail : .....@.....

Nationalité : .....

N° d'assuré social : .....

Sous le régime :  général  agricole  autre : .....

Photo d'identité  
obligatoire

**Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ déclare sur l'honneur,**

- avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente
- que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables
- solliciter mon inscription aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres »

Fait le : .....

Signature du (de la) candidate :

A : .....

**EQUIFORM EST** enregistrée sous le numéro 41.54.02349.54 auprès du préfet de la Région Grand Est.

N° SIRET : 478 229 693 000 47 - Code NAF 8559B

14, rue Etienne Olry 54170 ALLAIN - représentée par Monsieur Patrick PATE - Tél : 06 80 27 88 56 - E-mail : equiformest@orange.fr

## Conditions générales de vente - *EQUIFORM'EST*

(sous réserve du conventionnement pour la mise en œuvre des TEP par la DRJSCS Grand Est)

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre *EQUIFORM'EST* et le cocontractant aux tests de sélection : elles déterminent ainsi les conditions d'inscription et de réalisation des TEP. A ce titre, et sauf dérogation, elles s'appliquent à tous les TEP dispensés par *EQUIFORM'EST*

### Article 1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

#### 1.1. Fiche d'inscription :

Pour s'inscrire aux TEP de la formation souhaitée, le cocontractant a obtenu le dossier d'inscription composé des présentes conditions générales et de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier. Il appartient au cocontractant de remplir lisiblement le dossier d'inscription, de le signer et de l'adresser ensuite à *EQUIFORM'EST*.

Il joint à son envoi l'intégralité des pièces nécessaires à la constitution de son dossier avant la date limite d'inscription. La signature du dossier d'inscription vaut acceptation des présentes conditions générales de vente et engagement contractuel.

#### 1.2. Convocation:

A réception du dossier d'inscription complet et à l'issue de la date limite d'inscription, *EQUIFORM'EST* adresse une convocation au cocontractant.

### Article 2. CONDITIONS TARIFAIRES

#### 2.1. Tarifs des TEP:

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de l'inscription. Les TEP sont rattachés à une formation professionnelle, ils sont exonérés de TVA.

#### 2.2. Modalités de paiement:

Le prix des TEP et des prestations rattachées (boxes...) est dû au premier jour de la prestation, y compris en cas d'abandon en cours de test. Le paiement sera effectué à réception de la facture. *EQUIFORM'EST* envoie une facture au cocontractant.

#### 2.3. Financement de la formation:

Les TEP ne font pas partie du dispositif de formation professionnelle continue, ils ne peuvent être pris en charge par un organisme financeur. Le cocontractant est redevable de l'intégralité du coût des tests qui lui est facturé.

### Article 3. DELAI DE RETRACTATION

Une fois le dossier d'inscription envoyé à *EQUIFORM'EST*, le cocontractant dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe *EQUIFORM'EST* par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception.

### Article 4. NON REALISATION DES TESTS D'EXIGENCES PREALABLES

Si les TEP ne peuvent être réalisés dans leur intégralité, l'inscription aux tests est résiliée dans les conditions décrites ci-après.

#### 4.1. Annulation du fait du cocontractant

Le cocontractant qui souhaite annuler sa participation au-delà du délai de rétractation doit en informer *EQUIFORM'EST* par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception.

L'annulation est possible dans les conditions suivantes :

- toute demande d'annulation reçue par *EQUIFORM'EST* plus de 7 jours ouvrés avant le début des TEP n'entraîne aucune facturation.

- toute demande d'annulation reçues par *EQUIFORM'EST* de 7 à 3 jours ouvrés avant le début des TEP entraîne une facturation de 75% du montant de la formation.

- toute demande d'annulation reçue par *EQUIFORM'EST* moins de 3 jours ouvrés avant le début des TEP entraîne une facturation de 100% du montant des tests. L'absence aux TEP sans annulation préalable entraînera la facturation de l'intégralité des tests de sélection.

#### 4.2. Annulation du fait d'*EQUIFORM'EST*

Il est convenu que faute de réalisation totale ou partielle des TEP indépendante du cocontractant,

*EQUIFORM'EST* propose un report des tests ou un remboursement au cocontractant des sommes indûment perçues.

*EQUIFORM'EST* a la possibilité d'annuler les TEP dans un délai de 4 jours ouvrables avant le commencement des tests si le nombre d'inscription est insuffisant.

Dans ce cas, *EQUIFORM'EST* adresse un courriel actant de la résiliation des TEP ainsi qu'un descriptif des éventuelles modalités de report.

### Article 5. REMPLACEMENT ET REPORT D'INSCRIPTION

Le report d'inscription est admis d'une session à une autre dans la limite des places disponibles. Le cocontractant effectue sa demande par un courrier recommandé avec accusé de réception, *EQUIFORM'EST* confirme ou non la possibilité de report par écrit dans un délai raisonnable.

### Article 6. REALISATION DES TESTS DES TEP

Les modalités particulières de réalisation des TEP sont détaillées dans le programme.

### Article 7. ASSURANCES

Pour tout TEP, le cocontractant doit fournir son attestation en responsabilité civile. Il est informé qu'il a la possibilité de souscrire auprès de la compagnie de son choix une assurance complémentaire couvrant les dommages corporels qu'il pourrait subir.

### Article 8. DISPOSITIONS DIVERSES

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, le cocontractant peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur diffusion à des tiers. Le droit d'accès s'exerce par écrit (mail ou postal) auprès d'*EQUIFORM'EST*.

### Article 9. REGLEMENT DES LITIGES

Toute contestation fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut, en cas de litiges la juridiction compétente sera celle du siège du défendeur.

Date des Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation : **2 jours du 17 au 19 juillet 2018**

*EQUIFORM'EST* vous adressera une convocation aux tests en vous précisant les dates effectives en fonction du nombre de candidats.

Restauration et hébergement :

Restauration possible à *EQUIFORM'EST*- site de l'Ecole d'Équitation de Ludres / Pas d'hébergement sur place mais diverses possibilités à proximité

Frais d'inscription aux TEP : 30 € TTC+ 20 € TTC par épreuves

15 € TTC / location de box (paille, supplément de 5,00€/jour pour les copeaux)

Votre chèque ne sera encaissé que le 1er jour des TEP. En cas d'annulation dans le délai de rétractation, votre chèque vous sera restitué.

**Le dossier de candidature est à retourner COMPLET, en pli simple,**

**Au plus tard le 07 juin 2018**

*EQUIFORM'EST*

Site de l'école d'équitation de Ludres, chemin de Coulomheu, 54710 LUDRES

## Récapitulatif des pièces à joindre obligatoirement à votre dossier de candidature

 Aucun dossier incomplet ou posté après la date de clôture des candidatures ne sera pris en compte 

- Le présent dossier d'inscription avec photographie du candidat
- Une photocopie de votre pièce d'identité (carte d'identité en cours de validité recto verso ou passeport en cours de validité) N.B. : Le permis de conduire n'est pas considéré comme pièce valable
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Eventuellement, l'avis du médecin agréé par la FFH ou FFSA sur la nécessité d'aménagement des tests
- Un chèque daté et signé, libellé à l'ordre d'*EQUIFORM'EST* du montant des frais des épreuves et des frais annexes
- Une photocopie des attestations de formation relative au secourisme suivante :
  - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ou « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ou « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ou « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité.
- Une photocopie des certifications mentionnées dans la colonne de gauche des tableaux figurant dans les annexes VI-A à VI-D de l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » disponible à l'adresse : [http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/bp\\_ae\\_-\\_4\\_uc\\_-\\_9\\_novembre\\_2016.pdf](http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/bp_ae_-_4_uc_-_9_novembre_2016.pdf) valant dispense du(es) test(s) techniques préalables à l'entrée en formation. Les dispenses peuvent porter sur tout ou partie des TEP.



### Cheval personnel obligatoire lors du passage des tests

**Je confirme ma participation aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation BPJEPS spécialité éducateur sportif, mention « activités équestres » qui se dérouleront du 17 au 19 juillet 2018 à l'école d'équitation de Ludres**

Je sollicite mon inscription aux TEP organisés par *EQUIFORM'EST* TARIF : 30 € TTC

Je présente le Test A Maîtrise en extérieur et en terrain varié TARIF : 20 € TTC

Je présente le Test B  Travail sur le plat TARIF : 20 € TTC

Saut d'obstacles TARIF : 20 € TTC

Travail à pieds TARIF : 20 € TTC